

## Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2022 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

**Paris La Défense, le 19 mai 2022 – Les actionnaires de Worldline [Euronext: WLN] sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) le jeudi 9 juin 2022 à 14 heures 30 à la Tour Cœur Défense – 100-110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense.**

Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site Internet de la Société ([Assemblée des Actionnaires \(worldline.com\)](https://www.worldline.com)), qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette assemblée en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale sera retransmise en direct (en français et en anglais) sur le site Internet de la Société (cf. lien ci-dessus).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les documents préparatoires à l'Assemblée Générale sont publiés sur le site internet de la Société (lien ci-dessus).

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°52 du 2 mai 2022. L'avis de convocation sera publié au BALO du 23 mai 2022.

Les documents mentionnés à l'article R.22-10-23 du Code de commerce sont consultables à la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société (lien ci-dessus).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Pour toute information ou question, vous pouvez contacter le département Relations Investisseurs.

## Contacts

### Relations investisseurs

Laurent Marie  
+33 7 84 50 18 90  
[laurent.marie@worldline.com](mailto:laurent.marie@worldline.com)

Benoit d'Amécourt  
+33 6 75 51 41 47  
[benoit.damecourt@worldline.com](mailto:benoit.damecourt@worldline.com)

### Communication

Sandrine van der Ghinst  
+32 499 585 380  
[sandrine.vanderghinst@worldline.com](mailto:sandrine.vanderghinst@worldline.com)

Hélène Carlander  
+33 7 72 25 96 04  
[helene.carlander@worldline.com](mailto:helene.carlander@worldline.com)

## Suivez-nous



## A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] est un leader mondial des paiements et le partenaire technologique de choix des commerçants, des banques et des acquéreurs. Avec 20 000 collaborateurs dans plus de 50 pays, Worldline fournit à ses clients des solutions durables, fiables et innovantes qui contribuent à leur croissance. Worldline propose des solutions d'acquisition commerçant en magasin et en ligne, le traitement hautement sécurisé des transactions de paiement ainsi que de nombreux services numériques. Le chiffre d'affaires proforma 2021 de Worldline s'est élevé à près de 4 milliards d'euros.  
[worldline.com](http://worldline.com)

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.